Document generated on 04/23/2024 8:57 p.m.

Revue des sciences de l'éducation

Mouvements de la scolarisation, conditions de vie des étudiants et politiques d'accessibilité à l'université

Pierre Dandurand

Volume 17, Number 3, 1991

URI: https://id.erudit.org/iderudit/900709ar
DOI: https://doi.org/10.7202/900709ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)
1705-0065 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dandurand, P. (1991). Mouvements de la scolarisation, conditions de vie des étudiants et politiques d'accessibilité à l'université. *Revue des sciences de l'éducation*, *17*(3), 437–463. https://doi.org/10.7202/900709ar

Article abstract

Using the results of the most recent surveys and the latest statistics of university attendance, this article summarizes the state of democratization of Quebec's higher level education and conditions of student life. The author presents issues underlying new policies on loans, bursaries, and school fees. The following findings are discussed: the process of democratic access to university is not completed; the conditions of student life have deteriorated during the 1980's; and the dangerous consequences of the new policies including the quality of training and the development of interdisciplinary fields.

Tous droits réservés © Revue des sciences de l'éducation, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Revue des sciences de l'éducation, vol. XVII, no 3, 1991, p. 437-463.

Mouvements de la scolarisation, conditions de vie des étudiants et politiques d'accessibilité à l'université

Pierre Dandurand
Professeur
Université de Montréal

Résumé — Reprenant les données des enquêtes les plus récentes et les dernières statistiques sur la fréquentation universitaire, cet article fait le point sur l'état de la démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec, sur les conditions de vie des étudiants et pose, en conclusion, les enjeux qui sous-tendent les nouvelles politiques concernant les prêts et bourses et les frais de scolarité. On y observe que le processus de démocratisation de l'accès à l'université demeure inachevé, que les conditions de vie des étudiants se sont détériorées au cours des années 80 et, enfin, que les nouvelles politiques d'accessibilité risquent d'avoir des conséquences sur la démocratisation de l'accès à l'université, sur la qualité de la formation et sur le développement des champs disciplinaires.

Le Québec vit actuellement une période cruciale, que certains ont déjà qualifiée de «réaction tranquille». Elle s'inscrit dans le sillage d'une crise fiscale remettant en question la place et les interventions de l'État à tous les niveaux de la société. Commandée par la restructuration de l'économie, cette transformation elle-même inclut dans son mouvement une crise de légitimité touchant des institutions majeures, bien évidemment les appareils administratifs d'État, mais aussi les institutions de santé, de bien-être et d'enseignement, dont les universités. Cette crise atteint ainsi la société dans les profondeurs de son système socio-culturel, questionnant les normes qui la régissent et qui mobilisent les groupes sociaux dans des luttes de concurrence et de domination.

Le débat autour d'une redéfinition de la politique des prêts et bourses, et de la question quasi inséparable des frais de scolarité, est exemplaire à cet égard: on y invoque la crise fiscale, la restructuration économique, le nationalisme économique; on remet en question les larges objectifs de démocratisation de la réforme scolaire des années 60 en disant que la société actuelle ne peut plus se payer ce luxe; certains veulent que l'État se désengage et laisse le système universitaire fonctionner à la façon d'un marché libre, croyant que les vertus mêmes du marché vont permettre d'ajuster l'offre à la demande de formation et postulant que la somme des intérêts (économiques) individuels mènera à un système, sans doute sélectif et hiérarchisé, mais moins coûteux et plus productif.

D'autre part, dans une conjoncture où même les diplômés universitaires risquent de se retrouver dans des proportions importantes en situation de chômage, les étudiants[1] réclament des conditions de vie améliorées, tout au moins un niveau de vie qui ne se détériore pas, et ils revendiquent le droit à une certaine autonomie vis-à-vis de la famille. L'État craint que, dans une telle conjoncture, des programmes trop généraux d'aide à la poursuite des études fassent basculer une partie des jeunes dans la condition étudiante.

Si on a couvert si largement le sens et la portée de ce programme, c'est qu'il nous semble que, dans le débat, l'analyse et les remarques faites sur la politique des prêts et bourses et sur celle des frais de scolarité ont tendance à ne renvoyer qu'à une analyse économique et comptable des dimensions de la question. Dans un contexte où domine ce type de discours et où l'idéologie néo-libérale est très largement utilisée par les faiseurs d'opinion (politiciens, philosophes, économistes, milieux d'affaires), il est important de montrer que la dynamique sociale obéit aussi à d'autres impératifs et qu'elle comporte d'autres enjeux qui sont d'ordre politique, social et culturel.

Pour bien saisir le sens et la portée du nouveau programme de prêts et bourses et de la politique des frais de scolarité, il nous a semblé cependant indispensable de revenir sur l'état de la démocratisation de l'enseignement supérieur et sur les conditions de vie des étudiants universitaires. L'une et l'autre de ces questions sont les paramètes incontournables d'une politique d'aide financière aux étudiants. Nous chercherons donc d'abord à éclairer ces aspects de la question avant d'aborder en conclusion les enjeux des nouvelles politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur.

Les mouvements de scolarisation dans le champ universitaire

La réforme des années 60 portait, on le sait, deux étendards: pour une part, l'idée-projet d'une démocratisation de l'enseignement et, d'autre part, la volonté de former une main-d'oeuvre dans le sens d'une économie moderne et d'une gestion «scientifique» du social. Le développement d'un système universitaire modernisé et largement accessible devait répondre à ces grandes orientations. Dans ces circonstances, le programme des prêts et bourses constituait une des mesures visant justement à une plus grande accessibilité à l'enseignement supérieur et, par là même, la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Inutile de reprendre ici l'examen de l'ensemble des réformes institutionnelles qui ont touché le niveau universitaire. Venons-en directement aux questions centrales pour le moment, soit celle de l'accessibilité et, ensuite, celle de la démocratisation de l'accès à l'universitaire. Précisons si nécessaire que les deux termes, accessibilité et démocratisation, n'ont pas la même signification: plus grande accessibilité signifie simplement qu'on fait place à plus d'étudiants au niveau universitaire; démocratisation signifie que des personnes, quel que soit leur milieu (classe, sexe, ethnie, région), ont un accès égal à des études universitaires.

Une accessibilité élargie

Au Québec, comme partout ailleurs dans les pays de capitalisme avancé, le mouvement d'ensemble de scolarisation a connu une poussée extraordinaire dans les années 50 et 60. L'ordre universitaire n'a pas échappé à cela. Le taux de scolarisation des 18-24 ans qu'on peut estimer de 3 à 5 % dans les années 40 et 50, a atteint 11 % en 1960 et 17,5 % en 1970. Par la suite, il continue à grimper jusqu'en 1975-1976 (23 %) pour ralentir au cours de la période allant de 1976 à 1980. Enfin, dans le début des années 80, alors même que la crise économique parvient à son sommet, le taux de fréquentation de niveau postsecondaire redémarre pour atteindre, en 1988, 37,8 % chez les 18-24 ans. La même année, 25 % des jeunes de 18-21 ans sont inscrits dans les universités (voir tableau 1). En fait, de 1971-1972 à 1986-1987, les effectifs étudiants des universités sont passés de 93 594 à 233 920. De ce nombre, on comptait, en 1986-1987, 97 835 étudiants du premier cycle à temps plein et 33 661 étudiants des 2e et 3e cycles.

Tableau 1

Évolution des taux de fréquentation scolaire selon les niveaux d'études au Québec de 1960 à 1988

Âge/ ordres d'enseignement	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1988
	%	%	%	%	%	%	%
14-17 ans	43,9	74	98,4	—	76,8	78,8	—
18-21 ans							
- au collège	—	—	—	23,4	26,1	35,7	40,7
- à l'université	—	—	—	13,0	14,9	20,9	25,0
- au collège et à l'université	—	—	—	36,4	41,0	56,6	65,7
22-24 ans aux études avancées	—	—	—	3,2	3,5	4,5	5,3
18-24 ans au post-secondaire	11	14,7	17,5	25,3	33	37,8	—

Note. Selon Statistique Canada (1990, 1987, 1982, 1979, 1973).

On est loin de ces quelques milliers d'étudiants universitaires des années 50 et des extrapolations des experts du temps qui prévoyaient que, dans une cohorte de jeunes, pas plus de 10 à 12 % avaient le talent nécessaire à des études de niveau universitaire (Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, 1962, T. 2, p. 15). Le taux élevé de scolarisation observé ces dernières années, notons-le au passage, est fort probablement gonflé par le repli d'un certain nombre de jeunes vers les universités étant donné les difficultés qu'ils ren-

contrent sur le marché du travail. Il ne s'agit donc pas d'un acquis définitif, d'une situation irréversible.

Qu'un jeune Québécois sur cinq accède au seuil de l'université n'est certes pas une norme extravagante. Elle marque un progrès net et indispensable dans un monde où la connaissance, comme l'ont bien montré entre autres des analyses de Bell (1973) et d'Habermas (1973), est devenue l'une des ressources essentielles, l'un des principaux axes structurants des sociétés contemporaines.

Par ailleurs, il est clair qu'en ce domaine le Québec, et en particulier le Québec francophone, demeure en situation de rattrapage par rapport à l'Ontario et aux États-Unis (Beaulieu et Plourde, 1987). Rappelons enfin qu'il n'y a pas de norme absolue de niveau d'accessibilité, mais plutôt des objectifs qu'on peut fixer à partir d'un projet de société et des rapports de concurrence entre les nations en espérant que la dynamique complexe des stratégies d'action des groupes sociaux aille dans le sens voulu. Ce qui n'est jamais assuré.

Une démocratisation partielle

Si de plus en plus de jeunes fréquentent l'université, il y a aussi parallèlement une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur sous tout un ensemble de plans, excepté celui qu'on peut juger le plus crucial, soit l'égalité des chances entre les classes sociales.

La réforme scolaire au Québec s'est opérée, on le sait, dans un moment privilégié de fusion sociale autour du projet de démocratisation. Ce fut un mouvement «pluriclassiste»: les intérêts des grandes corporations, des nouvelles classes moyennes en montée, de la classe ouvrière semblaient coïncider. D'où la force de cette réforme. À cela se sont ajoutées les aspirations nationales des francophones et, plus tard, l'émergence du mouvement féministe, et un fort mouvement en faveur de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes. Les transformations structurales du système universitaire mises en place (création de l'Université du Québec, création des cégeps, programme des prêts et bourses, etc.) ne peuvent à elles seules expliquer la dynamique du développement de la scolarisation sans référence, comme nous le signalions plus tôt, aux groupes sociaux et aux stratégies qu'ils déploient dans leur mouvement de scolarisation. Cette observation est majeure parce qu'elle permet de toucher du doigt des forces sociales souvent déterminantes qui font que, même en dehors de toute intervention politique ou malgré des interventions politiques et en dehors des intérêts strictement économiques, considérés par certains comme le seul moteur de la conduite humaine, le mouvement des groupes sociaux et leurs stratégies de reproduction renvoient fondamentalement à la volonté de ces groupes de maintenir ou d'améliorer leur position dans les structures sociales et de faire reconnaître de plein droit, particulièrement chez les groupes minoritaires (selon l'ethnie, le sexe et l'âge), leur identité socioculturelle.

Il va de soi que, dans leur action de reproduction, les groupes sociaux tiennent compte de l'état des instruments de reproduction et, au premier titre,

de l'état du système scolaire et de ses transformations. Il va de soi aussi qu'ils prennent en compte les transformations de l'économie et du marché du travail, et des conséquences favorables ou défavorables qui en résultent quant à leur propre position sociale. Et cela, dans la mesure où, placés où ils sont, ils peuvent à différents degrés bien saisir le sens et l'importance des changements en cours. Ce n'est tout de même pas toujours le cas. D'où ces effets pervers dont parle Boudon (1977) ou ces effets d'hystérésis analysés par Bourdieu (1978).

Tant les transformations que le maintien de la place occupée par les groupes sociaux dans le champ universitaire relèvent de cette dynamique complexe (Dandurand, 1986). Il n'est pas possible d'analyser dans le détail ces phénomènes, mais il importe surtout de prendre une certaine mesure des aspects les plus marquants des processus de démocratisation ou de non-démocratisation dans l'enseignement supérieur québécois. Les voici:

1) Les francophones sont partis de très loin pour occuper de plus en plus de place dans le champ universitaire québécois. Comme l'indique la figure 1, les progrès ont été, au cours des 15 dernières années, très significatifs. En particulier, leur présence s'est accrue au niveau des 2e et 3e cycles d'études universitaires. Cette montée manifeste bien la volonté de participation des nouvelles classes moyennes francophones à la modernisation du Québec. Il y a eu là convergence d'un mouvement national et d'un mouvement de classe, ce que Guindon (1990) a souvent signalé. Malgré l'importance de ces changements, le rattrapage des francophones n'est pas complètement assuré. En effet, des données récentes sur les probabilités d'accès à l'enseignement universitaire selon la langue maternelle nous indiquent en effet que persistent des écarts importants entre les francophones, les anglophones et les allophones (voir tableau 2).

2) Les femmes aussi sont parties de très loin. Rappelons qu'elles ne représentaient en 1960 que 14 % de la clientèle des universités francophones. On peut supposer que le pourcentage d'étudiantes dans les institutions anglophones était du même ordre. On sait maintenant qu'elles constituent plus de 50 % des inscriptions au premier cycle. Leur présence s'affirme de plus en plus au 2e cycle, et leur percée dans des champs disciplinaires comme les sciences médicales, le droit et l'administration est remarquable. Elles demeurent cependant largement minoritaires dans des positions clés comme les sciences appliquées et les études doctorales, secteurs où elles ne représentent encore en 1986 que 29,9 % et 27,7 % des diplômés (Paquette, 1989, p. 34-38). Malgré ces dernières observations, nous pensons qu'il faille admettre que c'est l'un des groupes sociaux, sinon le groupe social, qui a le plus profité de la réforme scolaire. Pour des raisons liées à la fois à l'émergence du mouvement féministe, à l'intégration plus grande des femmes au marché du travail, aux transformations des institutions familiales et maritales (Dandurand, 1988), le rapport aux études et la stratégie de scolarisation des femmes se sont profondément transformés. On souligne peu souvent que la progression des effectifs universitaires, tout au moins jusqu'au début des années 80, a été le fait de la montée des effectifs féminins. Au Canada, par exemple, le taux de scolarisation des hommes de 18-24 ans a pratiquement plafonné autour de 22 % depuis le début des années 70 (Fortin, 1987).

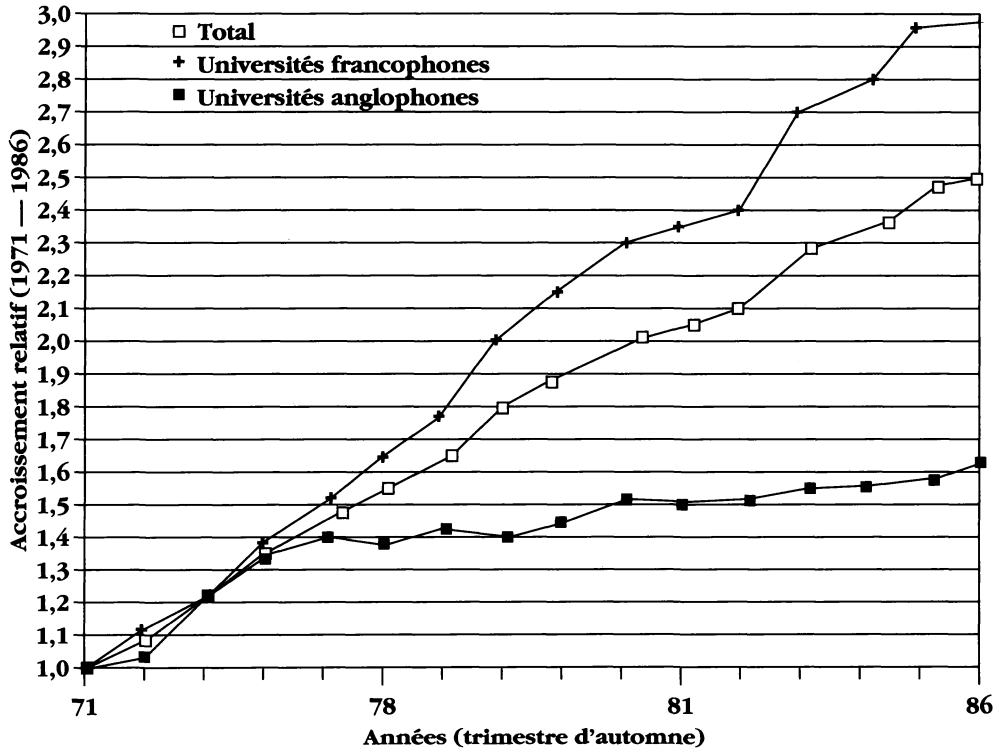

Figure 1. Variation annuelle moyenne des inscriptions selon la langue de l'université, Université du Québec, 1971-1986. (Source: La Haye, 1988, p. 5)

Tableau 2

Espérance d'accès avant 30 ans aux programmes universitaires réguliers (baccalauréat, doctorat) selon la langue maternelle et selon le sexe, à partir de l'expérience de l'année universitaire 1984-1985

Langue/sexe	Baccalauréat (%)	Maîtrise (%)	Doctorat (%)
Selon la langue			
Français	22,5	3,1	0,33
Anglais	44,2	5,8	0,63
Autre	29,3	3,7	0,66
Selon le sexe			
Femmes	25,2	2,9	0,26
Hommes	24,9	3,9	0,50
Total	25	3,4	0,38

Note. La Haye et Lespérance, 1989, p.11.

3) Les adultes constituent le troisième groupe qui a été privilégié depuis la réforme. Au Québec, en particulier, la participation à l'enseignement universitaire des adultes a été remarquable. Et cela se situait en plein dans ce que Marcel Rioux a appelé l'idéologie de rattrapage. On a beaucoup développé l'université de la seconde chance, et cette orientation, présente dans le *Rapport Parent*, a été de plus nourrie et renforcée par l'important mouvement en faveur de l'éducation permanente (ou récurrente) du début des années 70. Cette clientèle a été, de fait, en constante croissance depuis la fin des années 60. Cependant, elle semble en légère perte de vitesse dans les toutes dernières années (La Haye, 1988, graphique 2, p. 5). Malgré cela, en 1986-1987, elle représentait encore 51 % des effectifs étudiants du 1er cycle.

On sait que ces adultes, comme les jeunes mais à un degré moindre, proviennent en bonne partie des classes moyennes. Ils occupent majoritairement des occupations de semi-professionnels, de cadres moyens et, à la rigueur, de simples employés. Leur passage à l'université s'imbrique dans une stratégie de mobilité professionnelle ou dans une tentative de réorientation de carrière. On reproche à cette clientèle de venir alourdir le système universitaire, qui investirait une partie de ses ressources dans des programmes jugés de second ordre, déviant ainsi de ses objectifs d'excellence. Disons immédiatement que cette remarque, particulièrement quand elle vient des milieux d'affaires, nous semble un peu étonnante dans la mesure où les clientèles adultes sont souvent des clientèles «payantes», qui ne sont donc pas si lourdes à porter pour les universités. On pourrait penser, par ailleurs, que c'est là une ouverture du système universitaire à l'entreprise. Cette ouverture introduit une flexibilité sur le marché des études, laquelle n'est pas sans retombées sur les mouvements de main-d'oeuvre et sur la gestion des ressources humaines dans les entreprises.

4) Le quatrième point concerne cette fois l'appartenance de classe des étudiants universitaires. Sans doute le plus problématique, il va souvent servir d'argument à l'encontre des programmes d'aide financière aux étudiants. Il apparaît assez clairement en effet que les investissements et les réformes de l'État dans le but de démocratiser l'enseignement ont somme toute peu transformé les positions des classes sociales en rapport avec l'enseignement supérieur. Par exemple, la représentation des jeunes de classe ouvrière au niveau de l'enseignement universitaire n'a pratiquement pas changé au cours des 25 ou 30 dernières années. Elle varie autour de 27 à 29 % (Dandurand, Fournier et Bélanger, 1980; FAECUM, 1986). Parmi les étudiants à plein temps, une majorité ou presque de jeunes vient soit des milieux d'affaires, soit des milieux de professionnels et de techniciens: 51 % selon l'enquête du Bureau de la statistique du Québec, faite en 1986, (BSQ, 1986, p. 155); 45 % selon la dernière enquête du Secrétariat d'État (Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 94).

Au mieux, on peut souligner un léger fléchissement de l'écart entre les classes (Porter et Jasmin, 1987*a*, repris par Pike, 1988). Ainsi, la surreprésentation des étudiants dont le père détenait un doctorat est passée au Québec d'un ratio de 2,6 à un ratio de 2,2 entre 1968-1969 et 1983-1984 (Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 22).

Tableau 3

Occupation du père chez les étudiants universitaires québécois, plein temps

Occupations	%	1er cycle (%)	2e et 3e cycles (%)
Enquête du BSQ, 1986[a]			
Personne à la maison	2		
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	28,7		
Technicien	10,7		
Professionnel	18,6		
Administrateur et entrepreneur autonome	22,9		
Autre	17,5		
Enquête Porter et Jasmin, 1984[b]			
Cadre, professionnel ou semi-professionnel		42	45
Employé de bureau, vente et service		22	22
Ouvrier qualifié ou spécialisé		28	24
Journalier		2	3
Autre		6	6

Notes. [a] BSQ, 1986, p.59. [b] Porter et Jasmin, 1987*b*, p.94.

Voilà un constat d'importance sur lequel il faudrait pouvoir s'arrêter plus longuement. On doit au moins souligner qu'à partir de là plusieurs analystes et observateurs en sont venus à des conclusions qui ont des rapports directs avec des politiques gouvernementales d'aide aux étudiants. Pour faire vite, on pourrait dire que ces conclusions se résument en quelques propositions majeures. Une première propose de voir dans cette situation un exemple de l'inefficacité des politiques étatiques de redistribution. Le gel des frais de scolarité et la mise en place du programme d'aide financière aux étudiants subventionnent, juge-t-on, la formation des jeunes des classes supérieures. Ainsi, ce sont des politiques non seulement coûteuses, mais aussi des politiques ayant des effets contraires à leur objectif. Pour les tenants du néo-libéralisme, c'est un exemple tout trouvé de l'inanité des interventions étatiques: il vaut donc mieux s'en remettre aux lois du marché et privatiser l'enseignement supérieur[2]. À partir du même constat, d'autres préconisent des ajustements moins radicaux. Compte tenu de la crise fiscale, on recommandera de couper dans ces dépenses et de recibler les mesures d'aide de façon à rejoindre les jeunes qui en ont le plus besoin (Lemelin, 1988). Nous reviendrons ultérieurement sur ces options pour discuter des enjeux qu'elles impliquent.

5) Un dernier aspect des mouvements récents de scolarisation mérite d'être souligné, même s'il n'a pas trait strictement à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Il concerne l'orientation de plus en plus marquée des étudiants en faveur des sciences administratives et des sciences appliquées. Ces déplacements sont fort significatifs à notre avis et ils montrent la sensibilité et le repositionnement de bon nombre de jeunes par rapport à la conjoncture actuelle et aux transformations structurelles en cours.

En fait, les deux champs disciplinaires en remontée correspondent à des secteurs de formation pas ou peu contingentés et qui mènent directement au travail «bourgeois», selon l'expression de Boltanski (1980), soit aux positions de cadre et de professionnel dans le secteur privé de l'économie. On peut y voir une stratégie prudente des jeunes dans un contexte de chômage. Mais il y a plus.

Cette orientation rejoint l'image ou le nouveau modèle social de réussite en milieu francophone: celui du jeune entrepreneur, à la conquête des marchés canadiens et internationaux, qui réussit vite et bien, ce «chevalier de l'émergence» que les médias célèbrent, à l'instar de l'ancienne opération médiatique autour de l'expert-technocrate des années 60 et 70[3]. Ce mouvement va aussi dans le sens que les milieux d'affaires, et généralement les milieux politiques, privilégient. Il ne s'agit pas ici d'une pure convergence mais plutôt, dans le contexte d'aujourd'hui, d'une fusion d'intérêts. On connaît quelle orientation le gouvernement fédéral veut assigner à la formation professionnelle (voir, entre autres, les modifications récentes qu'on souhaite apporter à l'assurance-chômage). Ceci nous donne un peu l'air du temps.

En somme, pour terminer sur cette question des mouvements de scolarisation, on peut résumer la situation ainsi:

- L'accessibilité à l'enseignement supérieur a progressé considérablement au cours des 20 à 30 dernières années: 33 % des jeunes de 18 à 24 ans poursuivent des études postsecondaires, dont plus de 25 % à l'ordre universitaire. Signalons cependant que ce taux élevé de scolarisation peut être en partie un effet de conjoncture: plusieurs jeunes ont été refoulés ou sont demeurés à l'université en raison d'un marché du travail difficile. De sorte que la remontée de scolarisation des années 80 peut être en bonne partie artificielle.
- D'autre part, la démocratisation n'a été que partiellement réalisée. Il demeure en particulier que l'origine sociale constitue encore pour plusieurs jeunes un obstacle important à leur accès aux études universitaires. L'essentiel rattrapage des femmes et des francophones n'est pas encore complété, et nous ne savons pas exactement comment les nouvelles vagues d'immigrants et leurs enfants se débrouilleront dans le réseau de nos institutions d'enseignement supérieur.

C'est dans ce contexte plus général qu'il faut insérer le programme de prêts et bourses et, par extension, la politique des frais de scolarité. Mais, avant d'y venir, il est nécessaire de faire un autre détour pour tenter de saisir les conditions matérielles de vie qui sont celles des étudiants universitaires d'aujourd'hui.

Conditions de vie des étudiants

Dans l'imagerie populaire, le milieu étudiant universitaire est un milieu privilégié, placé en marge de la société, un milieu qui permet à ceux qui en font partie d'être libérés des contraintes et des responsabilités qui sont le lot du monde adulte, et particulièrement des travailleurs déjà soumis aux lois du marché du travail. Donc, statut particulier, transitoire et d'autant plus enviable qu'il mènera éventuellement à des carrières lucratives et intéressantes (ou inversement). Dans cette perspective, une certaine précarité et dépendance financière apparaît un coût minime à payer en regard des espérances futures et des autres avantages du moment.

Dans son ensemble, la situation des étudiants universitaires québécois n'est pas conforme à cette imagerie. Tout au moins pour une majorité d'entre eux. Si on met de côté les étudiants à temps partiel qui, dans leur très grande majorité, ont un travail régulier et de bons revenus, les conditions de vie de la population étudiante sont très variables, inégales et inégalitaires. En effet, parmi les étudiants à plein temps, les plus riches côtoient des jeunes démunis vivant sous le seuil de la pauvreté. C'est là une des caractéristiques de cette population, et ce que nous avons exposé précédemment quant à l'origine sociale des jeunes universitaires québécois illustre et supporte bien cette réalité; si 40 % et plus des étudiants proviennent des classes supérieures, l'autre moitié origine de la classe ouvrière (cols blancs et cols bleus) ou des petits travailleurs autonomes (artisans, boutiquiers, etc.). Malheureusement, les données dont nous disposons ne nous permettent pas en général d'opérer ces distinctions importantes. Il nous faudra le plus souvent procéder par des recours aux situations d'ensemble et par renvoi à la moyenne. Malgré tout, on pourra pressentir ces différences et, dans certains cas, les documenter.

Pour établir la situation financière des étudiants et les autres paramètres qui déterminent de façon importante leurs conditions de vie, nous nous baseront d'abord sur deux études réalisées en 1986, soit l'enquête du BSQ (1986) et celle de la FAECUM (1986) et, ensuite, sur une monographie du Secrétariat d'État (Porter et Jasmin, 1987*a* et 1987*b*) réalisée en 1983-1984. Dans un deuxième temps, nous essaierons de mesurer l'évolution de cette situation soit par le recours à une recherche datant de 1978 (Dandurant et Fournier, 1979), soit en référence aux données d'enquêtes antérieures du Secrétariat d'État rapportées par Porter et Jasmin. Ces recherches ne sont pas toutes sans lacune, mais elles contiennent les seules données dont nous disposons actuellement. Nous avons cherché à les utiliser prudemment, en signalant au besoin leur faiblesse[4].

La situation actuelle

Rappelons quelques caractéristiques importantes de cette population étudiante. Bien qu'on trouve de plus en plus d'adultes qui retournent à plein temps à l'université, selon l'enquête du BSQ, la très grande majorité des étudiants a moins de 25 ans. Environ 45 % des jeunes résident chez leurs parents. On peut déjà entrevoir l'impact de cela quant aux coûts, aux dépenses que doivent assu-

mer les étudiants. Près de 75 % d'entre eux sont, selon les normes du programme de prêts et bourses, dépendants de leur famille d'origine, c'est-à-dire, en gros, soit qu'ils ne sont pas mariés ou ne l'ont pas été, soit qu'ils n'ont pas d'enfant à charge, soit qu'ils n'ont pas obtenu un premier diplôme universitaire ou qu'ils n'ont pas été deux ans sur le marché du travail. Ceci n'implique pas que ces jeunes reçoivent nécessairement de l'aide de leur famille, mais plutôt qu'aux yeux de l'État ils demeurent dépendants de leur famille. Dans ces cas-là, précisons-le au passage, l'aide gouvernementale reste conditionnelle au revenu de leurs parents. Par ailleurs, 85,7 % sont célibataires.

Ces jeunes de moins de 25 ans et célibataires pour la plupart, qui résident pour presque la moitié chez leurs parents et qui sont, tout au moins selon les normes de l'État, encore dépendants de leur famille d'origine, ont en moyenne des revenus de 6 791 $ (BSQ, 1986, p.96)[5]. Il nous semble qu'il faille souligner ici le caractère somme toute modeste de ces revenus nécessaires à la subsistance d'une centaine de milliers de jeunes (114 921 étudiants universitaires à temps complet en 1986-1987). Dans une perspective de régulation de la main-d'oeuvre, il n'est pas sans intérêt, en dehors de toute autre considération, de maintenir en marge d'un marché du travail cahotique une fraction importante (environ 10 % des 14-25 ans) d'une cohorte de jeunes et de les maintenir dans une situation, pour plusieurs d'entre eux, de frugalité. N'entrons pas pour le moment dans ces considérations, mais restons-en à l'analyse spécifique des ressources matérielles des étudiants universitaires.

La première qualification à établir, après cette estimation du revenu moyen d'un étudiant universitaire, est de bien marquer qu'il s'agit là justement d'une moyenne. Les situations financières varient considérablement selon qu'un étudiant vit ou ne vit pas chez ses parents, comme on peut s'y attendre. Les revenus passent de 5 257 $ pour l'étudiant résident, à 8 016 $ pour les non-résidents (BSQ, 1986, p. 97). Par ailleurs, les étudiants indépendants, au terme des règles du programme des prêts et bourses, et qui disposent en fait d'un statut supposant une plus grande autonomie, ont des revenus moyens de 9 348 $ (BSQ, 1986, p. 99). Différences importantes et qui en cachent encore d'autres[6]. On peut imaginer, par exemple, l'écart entre le mode de vie du jeune de milieu ouvrier, venant d'une région éloignée, qui doit s'installer «en ville» pour poursuivre ses études et celui de l'étudiant des zones métropolitaines, venant des classes supérieures et qui vit chez ses parents, participant pleinement à leur haut standard de vie (seconde voiture, maison de campagne, vacances, argent de poche, etc.).

On saisit ici toute l'importance des parents. Il est clair que, si les revenus moyens sont si bas, c'est qu'une proportion importante d'étudiants peut compter sur le gîte et le couvert, et en plus sur une aide financière directe des parents: 45 % des étudiants résident chez leurs parents, et 40 % d'entre eux reçoivent une aide financière de leur famille.

En mettant momentanément de côté l'apport des parents autre que l'aide financière, les sources de revenu de l'étudiant à plein temps se présentent, selon

les données de l'enquête du BSQ, de la façon suivante: la principale source de revenu (voir le tableau 4) provient des emplois qui garantissent à eux seuls et en moyenne 45 % du revenu des étudiants; viennent ensuite les prêts et bourses, 22,9 %, suivis de la contribution financière directe des parents et des conjoints, 15,6 %; enfin, un 16,6 % origine de diverses autres sources (autres types d'emprunts et bourses, épargne, etc.).

Ce qui nous semble remarquable dans les résultats de cette recherche, et cela confirme nos observations antérieures, c'est, d'une part, l'importance des revenus d'emploi et, d'autre part, l'importance de la contribution des parents ou du conjoint quant on prend en considération non seulement leur aide monétaire directe (15,6 % du budget), mais aussi les apports d'autres natures, particulièrement le gîte et le couvert. L'enquête du BSQ nous apprend par exemple que, dans 68 % des cas, les parents assument entièrement (52 %) ou partiellement (18 %) le logement des étudiants en plus de contribuer très fréquemment aux repas, même ceux pris à l'extérieur de la maison parentale (BSQ, 1986, p. 159).

Tableau 4

Principales sources de revenu des étudiants universitaires québécois en 1986

Sources des revenu	En dollars	En %
Emploi		
Salaire d'été	1 983,00	
Salaire durant l'année académique	1 064,000	
	3 047,00	44,9
Contribution monétaire des parents ou des conjoints	1 059,00	15,6
Programme de prêts et bourses	1 554,00	22,9
Autres revenus		
Emprunts	166,000	
Bourses	309,00	
Autres revenus	232,00	
Épargnes	369,00	
	1 076,00	15,8
Total	6 736,00	99,2

Note. Reconstitué à partir des données du BSQ, 1986, p. 161.

En fait, les étudiants, contrairement à l'image idyllique qu'on en présentait au début, mènent de front très souvent travail scolaire et travail rémunéré. On serait tenté d'utiliser l'expression choisie pour caractériser la situation des femmes à l'égard du travail: ils font souvent, eux aussi, une double journée ou une double semaine de travail. Non seulement 90 % des étudiants ont-ils un emploi rémunéré durant l'été, mais les deux tiers, 67 % (BSQ, 1986, p. 97), ont aussi durant l'année académique un travail rémunéré en parallèle à leurs études. Ce pourcentage est encore plus élevé en ce qui concerne les femmes, soit 74 %, comme si elles devaient payer un tribut plus grand pour pouvoir poursuivre des études universitaires.

À partir de là, il y a au moins deux choses que l'on peut mettre au clair à propos de la situation des étudiants. Ils sont loin, dans l'ensemble, de se laisser vivre. Au contraire, ils participent très activement à assurer eux-mêmes une partie de leur revenu de subsistance. Il est aussi bien clair que, dans l'ensemble, on ne peut pas dire qu'ils vivent aux dépens de l'État. Celui-ci fournit, il est vrai, 22,9 % de leur budget de subsistance, mais cela est relativement peu, comparé aux revenus tirés d'un travail rémunéré et aux contributions diverses des parents.

Certes, il faut rappeler encore une fois qu'il y a de grandes disparités dans les situations vécue par les étudiants. Ces disparités sont sans doute liées au revenu et, plus largement, à la situation socio-économique des parents. C'est bien ce que nous avons pu montrer dans notre recherche de 1978 (Dandurand et Fournier, 1978, p. 135). Dans l'enquête du BSQ, les indications vont dans le même sens mais sans que l'on puisse vraiment saisir exactement l'ampleur du phénomène. Les pères qui gagnent moins de 13 000 $ ne contribuent que rarement (7 %) aux études universitaires de leurs enfants par une aide financière directe, alors que ceux ayant des revenus de 37 000 $ et plus le font dans 40 % des cas (BSQ, 1986, p. 134). On s'attendrait à plus de ceux-ci, mais on ne sait pas par ailleurs s'ils ne logent pas et ne nourrissent pas leurs enfants aux études. Il faudrait que, sur ce point, des enquêtes plus précises soient poursuivies pour qu'on puisse vraiment conclure.

On ne peut reprendre ici l'un après l'autre et dans le détail les différents aspects de la situation économique des étudiants. Nous retiendrons, en terminant, comme un indice global de cette situation, l'endettement. L'enquête du BSQ ne nous donne pas précisément le nombre d'étudiants universitaires québécois (à plein temps) qui sont endettés. On sait seulement que 52 % des étudiants ont reçu une aide venant du régime québécois des prêts et bourses. Chez ceux qui ont emprunté, leur dette moyenne serait de 5 742 $ (BSQ, 1986, p. 163). Répartie sur l'ensemble de la population étudiante, cette dette moyenne s'établit alors à 3 347 $. D'autres enquêtes nous fournissent des précisions additionnelles. Par exemple, selon Porter et Jasmin, en 1984, 62 % des étudiants qui étaient sur le point d'obtenir leur diplôme du premier cycle et 65 % des finissants des 2e et 3e cycles auraient emprunté (Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 31). Dans les premiers cas, la médiane de l'emprunt serait de 4 400 $, dans le second cas, de

5 000 $. Les étudiants québécois sont au Canada parmi les plus fréquents emprunteurs aux cycles supérieurs, mais ils se situent à un rang plutôt moyen au premier cycle.

Il est donc clair que les étudiants, en majorité, terminent leurs études avec des dettes. En fait, aux 2e et 3e cycles, comme nous venons de le voir, c'est pratiquement le cas de deux étudiants sur trois. Rappelons qu'en 1978 le modèle d'endettement suivait celui des positions inégalitaires des groupes sociaux, soit femmes, francophones, classe ouvrière, région non métropolitaine... Il n'y a pas de raison qui permette de croire que ce modèle ait changé.

Avant de terminer sur ce point, voyons une dernière question: la situation économique des étudiants s'est-elle détériorée au cours des années 80?

Évaluation récente: une détérioration?

Plusieurs indications nous laissent croire que la situation économique des étudiants est devenue, dans l'ensemble, plus difficile. Ils ont recours dans des proportions plus grandes au travail rémunéré. Non seulement travaillent-ils l'été, mais, de plus en plus, ils ont des emplois rémunérés durant l'année académique. Par exemple, en 1978, 33 % des étudiants à plein temps travaillaient durant l'année scolaire (Dandurand et Fournier, 1979, p. 117); ce pourcentage est passé à environ 65 % en 1986 (BSQ, 1986, p. 159). Il s'agit d'un changement majeur dans la vie des étudiants, dont nous pouvons d'ailleurs sentir les effets dans nos propres pratiques d'enseignants au niveau universitaire. Ce changement, il faudra bien en mesurer toutes les conséquences. Nous y reviendrons. Pour le moment, il est intéressant de rappeler ici une hypothèse suggérée par Lévy-Garboua (1976) sur les stratégies que les étudiants français élaborent dans un contexte où le marché du travail des jeunes, et même celui des diplômés universitaires, offre peu d'opportunités. Dans un tel contexte, les étudiants universitaires français ont adopté une stratégie à double volet: d'un côté, ils se maintiennent sur le marché du travail précaire, le plus souvent dans des emplois à temps partiel, et, d'un autre côté, ils continuent à investir, mais moins uniquement et intensément dans des études universitaires qui éventuellement leur permettront de se loger dans une niche plus intéressante du marché du travail. Tout porte à croire, sans qu'il soit possible pour le moment d'en faire la preuve, que le même phénomène se produit en milieu universitaire québécois.

Il faut toutefois convenir que, dans plusieurs cas, les étudiants n'ont pas beaucoup le choix. Car, paradoxalement, selon l'enquête de Porter et Jasmin, alors même qu'ils travaillent davantage, la proportion de leur revenu venant d'un emploi a diminué, passant de 66 % à 54 % entre 1974-1975 et 1983-1984 (Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 96).

Par ailleurs, il ressort aussi de cette enquête que les étudiants de niveau post-secondaire, au Canada comme au Québec, empruntent de plus en plus. Dans les deux cas, la part du budget venant d'emprunts (Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 96) est montée de 8 % ou 9 % à 19 % entre 1974-1975 et 1983-1984. Ces

emprunts au Québec proviennent de plus en plus de l'État, et un peu moins des familles et des banques. La part de l'État au Québec devient ainsi égale à ce qu'elle était déjà dans l'ensemble du Canada.

Comment interpréter cette évolution récente de la situation des étudiants universitaires? Certains ont exprimé l'avis que les étudiants recherchent maintenant un niveau de consommation plus élevé, et que ce serait là l'explication de leur demande accrue d'aide financière et de leur quête d'emplois rémunérés. C'est une hypothèse très difficile à vérifier directement, à partir des données dont nous disposons. Cependant, dans l'ensemble, les faibles revenus moyens des étudiants, l'augmentation du nombre d'emprunteurs et du niveau des dettes, phénomène national (voir le tableau D en annexe) dans une conjoncture où pour plusieurs l'emploi futur n'est pas assuré, tout cela laisse plutôt entendre que la quête de revenu par le travail et l'emprunt demeure, pour bon nombre d'étudiants, le seul moyen de boucler la boucle d'un budget limité[7]. D'autant plus que, par ailleurs, la proportion de jeunes qui reçoivent une aide financière directe de leur famille n'a apparemment pas changé entre 1978 (46,6 %) et 1986 (46,4 %) (Dandurand et Fournier, 1979, p. 135 et FAECUM, 1986, p. 40), de même que la proportion d'étudiants demeurant chez leurs parents (environ 45 % en 1978 et en 1986). Il est donc plus vraisemblable d'avancer l'hypothèse que le recours plus fréquent à des revenus de travail et à des emprunts plus importants est une réponse à la montée du coût de la vie et à la baisse des salaires dans les emplois précaires qui sont les leurs (Picot, 1989).

L'enquête de la FAECUM nous permet, contrairement à celle du BSQ, d'avoir quelques indications sur les sentiments des étudiants quant à leurs conditions de vie. On apprend ainsi qu'une majorité (55 %) d'entre eux considère que leur niveau d'endettement n'est pas «raisonnable» et qu'une proportion importante (43,4 %) se dit peu ou pas satisfaite du régime actuel des prêts et bourses (FAECUM, 1986, p. 48). Par contre, et paradoxalement, 70 % des étudiants considèrent que, malgré tout, leur situation financière d'ensemble est satisfaisante. Comment expliquer cela autrement que par la particularité même du statut d'étudiant, statut transitoire, qui contient des promesses d'avenir, même si elles ne sont pas ce qu'elles ont déjà été? Il reste que le tiers des étudiants (30,9 %) est soit insatisfait, soit très insatisfait de leur situation économique et que ceci représente une légère augmentation par rapport à 1978 où cette proportion était de 25 % (Dandurand et Fournier, 1979, p. 150).

Par rapport à notre propos, une des questions centrales qui se pose est de savoir ce qui arriverait si, par une mesure quelconque, le gouvernement rendait économiquement moins facile la poursuite d'études universitaires. Dans le sondage de la FAECUM, on a posé cette question aux étudiants en supposant une augmentation des frais de scolarité. Les réponses nous semblent suffisamment intéressantes pour nous y arrêter un moment.

Dans le cas d'une augmentation des frais de scolarité, 14 % des étudiants disent qu'ils abandonneraient leurs études. Ce serait surtout le cas des étudiants en sciences humaines (19,5 %) en arts et lettres (15,9 %) et en éducation (15 %)

(FAECUM, 1986, p. 21). En sciences pures, le pourcentage est plus faible (10,4 %), mais malgré tout important. Par ailleurs, il est particulièrement significatif de noter que, dans les secteurs où les étudiants prévoient trouver le plus facilement un emploi après leurs études, soit en santé, en sciences appliquées et en administration, la réaction «abandon» est la moins fréquente. Ce sont des secteurs où payer, même à prix fort, des études universitaires demeure une option envisageable et probablement profitable. Dans d'autres secteurs, la précarité du travail au sortir de l'université oblige, comme nous l'avons déja souligné, à des stratégies différentes. On ne peut pas impunément s'endetter. Il est probable que, dans une telle situation, la poursuite ou non des études doit s'établir à partir d'une espèce de *trade off* entre travail scolaire et travail salarié.

Dans ces circonstances, on peut s'attendre à ce que advenant une détérioration de la situation économique des étudiants, que ce soit par des restrictions dans le programme des prêts et bourses (ce qui ne sera pas l'orientation choisie par le ministère de l'Éducation du Québec) ou par une augmentation des frais de scolarité (ce qui sera en définitive l'option adoptée), un certain nombre d'étudiants des secteurs «mous» et des milieux les moins riches vont soit abandonner les études, soit devoir recourir plus fréquemment à un travail salarié durant l'année scolaire.

Dans le premier cas, cela ferait sans doute l'affaire de ceux qui jugent qu'il faut reviser à la baisse l'accessibilité à l'université et particulièrement dans les secteurs «mous» (arts et lettres, sciences humaines, sciences sociales). Dans le second cas, il est certain que l'on risque de mettre en péril la qualité même de l'enseignement universitaire.

La politique québécoise des prêts et bourses: une redistribution en fonction des besoins?

La politique des prêts et bourses se fonde sur ces deux grandes dimensions de l'enseignement universitaire dont nous venons de rendre compte: accessibilité-démocratisation et conditions de vie des étudiants. Volet de l'intervention massive de l'État dans le champ universitaire au moment de la réforme scolaire, cette politique du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR) se présentait nettement comme une politique redistributive, visant à rendre, écrit-on dans sa présentation, les études collégiales et universitaires accessibles aux étudiants dont les ressources financières s'avèrent insuffisantes (MMSR, 1989, p. 53).

Il n'est pas facile d'évaluer avec précision l'effet de cette politique. Si on se réfère à la relative stabilité de la représentation des classes sociales dans la population des étudiants universitaires au Québec avant et après la réforme scolaire (Dandurand et Fournier, 1979), soit avant et après l'application de la politique des prêts et bourses, on pourrait croire que son impact a été très limité.

On ne doit cependant pas conclure à un effet complètement nul ou insignifiant. Il est probable que cette politique a empêché que les écarts de scolarisa-

tion entre les classes sociales s'élargissent dans le mouvement de modernisation du Québec. On peut aussi penser qu'elle a permis à des jeunes des milieux sociaux moins riches de poursuivre tout simplement et dans des meilleures conditions des études universitaires. Ce qui en soi n'est pas négligeable même si on peut considérer que cela est insuffisant.

Nous savons déjà que le programme de prêts et bourses atteint une proportion importante d'étudiants (plus de 50 %) et que l'aide ainsi reçue constitue dans l'ensemble une part appréciable de leur budget (23 %). L'enquête du BSQ (1986) a l'avantage de nous permettre de pousser plus loin l'analyse de l'application du programme et de son impact actuel. Elle a d'ailleurs été réalisée à cette intention.

Compte tenu des objectifs de cette politique, la question centrale est de savoir si ce sont effectivement les jeunes disposant de moins de ressources qu'elle favorise véritablement. La réponse se formule sur le mode du «oui, mais». Parmi les bénéficiaires, les jeunes en provenance de milieu ouvrier, de cols blancs et de techniciens sont surreprésentés; de même en est-il pour ceux dont les pères ont des revenus de moins de 25 000 $ et pour ceux dont les pères sont les moins instruits (voir le tableau 5). Mais les étudiants des milieux plus riches, bien que sous-représentés, constituent malgré tout une proportion non négligeable des bénéficiaires des programmes de prêts et bourses. Par exemple, il y a 11,2 % des bénéficiaires dont le père appartient à la catégorie des professionnels et 18,3 % qui viennent de familles d'administrateurs ou de petits entrepreneurs autonomes. Il se peut qu'ils soient encore plus nombreux, car on notera qu'il y a un pourcentage élevé de bénéficiaires qui n'ont pas spécifié l'occupation de leur père. Ce qui permet de rappeler la fiabilité limitée des données quand il s'agit d'établir le statut et le niveau de vie des familles. Cependant, dans l'ensemble, la tendance semble claire, particulièrement si on y joint la variable plus fiable, soit le niveau de scolarité du père; le programme touche plus fréquemment des étudiants de milieux moins favorisés[8].

Cette enquête montre aussi que les étudiants qui rencontrent normalement les plus fortes dépenses, ceux qui doivent se déplacer pour poursuivre leurs études, c'est-à-dire les non-résidents, et ceux que l'on juge «indépendants» de leur famille, reçoivent plus fréquemment des prêts et bourses que les autres catégories d'étudiants.

Toujours en termes d'accessibilité et de rééquilibrage des inégalités entre groupes sociaux, on pourrait s'attendre, entre autres, à ce que les femmes reçoivent au moins une part égale à celle des hommes, et à ce que les francophones aient plus fréquemment recours à l'aide gouvernementale que les anglophones, étant donné la différence de ressources économiques entre ces deux groupes.

Dans le cas des femmes, les données de l'enquête du BSQ (1986) nous les montrent légèrement défavorisées par rapport aux hommes. Pourquoi en est-il ainsi? Est-ce que parce qu'elles font moins de demandes ou bien est-ce parce que leurs demandes sont traitées autrement? Rien pour le moment ne nous permet de répondre à ces questions.

Tableau 5

Caractéristiques comparées des bénéficiaires du programme des prêts et bourses, étudiants universitaires québécois, 1986[a]

Variables	Bénéficiaires (%)		Non-bénéficiaires (%)		Ensemble (%)	
Sexe						
Hommes	49,2		41,3		45,7	
Femmes	50,8		58,7		54,3	
Statut de résidence[b]						
Résident	26,4		63,2		44,3	
Non-résident	73,6		36.8		55,7	
Statut de dépendance[b]						
Dépendant	63,4		86,1		74,7	
Indépendant	36,6		13,9		25,3	
Occupation du père[c]						
Personne à la maison	1,9		2,2		2,0	
Ouvrier, commis, vendeur, etc.	30,8		26,3		28,7	
Technicien	12,1		8,3		10,3	
Professionnel	11,2	} 29,5	26,5	} 54,3	18,6	} 41,5
Administrateur, entrepreneur autonome	18,3		27,8		22,9	
Autre	25,7		8,9		17,5	
Revenu du père[c]						
Aucun	8,6		2,3		5,5	
Moins de13 000	11,0		5,0		14,8	
13 000 - 24 999	22,5		15,1		15,4	
25 000 - 36 999	21,7		22,6		21,0	
37 000 - et plus	13,3		43,8		26,7	
Ne sait pas	22,9		11,2		16,6	
Niveau de scolarité du père						
0 - 12 ans	72,4		45,1		59,1	
13 - 15 ans	14,3		15,1		14,7	
16 ans et plus	13,2		39,8		26,2	

Notes. Selon BSQ, 1986, pages 30, 123 et 169. [a] Il eut été préférable d'avoir une distribution à l'horizontale pour mieux saisir les variations de chacune des variables indépendantes. Cependant, le rapport ne permettait pas de reconstituer de cette façon les données. Nous avons cependant ajouté les distributions d'ensemble qui permettent de mieux saisir les écarts de représentation. [b] Tel que défini dans le programme des prêts et bourses. [c] Dans ces cas, les marges d'erreur sont souvent importantes.

En ce qui concerne les francophones, l'étude du BSQ ne retient pas cette dimension de la question (FAECUM, 1986, p. 34). Cependant, dans l'enquête de la FAECUM, on observe pour une part que les anglophones ont nettement une meilleure situation financière; par exemple, ils habitent chez leurs parents en majorité, soit dans la proportion de 55 %, et, dans deux cas sur trois, ils n'ont aucune dette. D'autre part, on y signale que les anglophones reçoivent moins souvent que les francophones des prêts et bourses du gouvernement[9]. Les jeunes francophones, plus largement distribués sur le territoire et provenant de familles dans l'ensemble à plus faible niveau de vie, sont sans doute plus souvent des candidats recevables à ce programme d'aide.

Il y a donc par le biais de cette politique une certaine redistribution qui s'opère sur une base de ressources/coûts. Cela est indéniable. Est-ce que cette redistribution est telle qu'elle compense pour la situation des jeunes de milieu populaire, pour les femmes, pour les francophones, et aussi pour les fils et filles des nouveaux immigrants aspirant à des études universitaires? C'est une question à laquelle, dans l'état actuel des données, il n'y a pas de réponse définitive.

Il faut ajouter ici une dernière considération d'importance. C'est que se surimpose aux revendications liées aux inégalités de sexe, de classe et d'ethnie la revendication que font les jeunes d'une autonomie, d'une indépendance face aux adultes, indépendance dont la dimension économique est évidemment essentielle. On comprend en effet que beaucoup de jeunes veulent rompre avec un statut d'adolescent qui s'éternise. Ils cherchent en conséquence à se négocier un espace entre la dépendance vis-à-vis des parents et de la famille, un marché du travail souvent peu accueillant et une condition étudiante qui tend à se prolonger. Dans ces circonstances, il faut s'attendre à ce qu'ils revendiquent vivement le droit à une certaine autonomie financière vis-à-vis de leurs parents, peu importe par ailleurs la situation financière de ceux-ci. C'est précisément cette revendication qui sous-tend les luttes étudiantes autour des frais de scolarité et du programme des prêts et bourses, notamment sur la reconnaissance du statut d'indépendance et sur la prise en compte de la contribution financière des parents. C'est à partir de ce statut d'indépendance que peut s'expliquer, sinon se justifier, le fait de retrouver des proportions non négligeables de jeunes des milieux favorisés recevant des prêts et bourses du gouvernement.

Conclusion

Malgré des progrès indéniables à certains égards, des inégalités importantes persistent quant à l'accès à l'université et quant aux conditions de vie des étudiants: les jeunes francophones, les jeunes des milieux populaires, les femmes et, peut-on aussi estimer, les enfants des nouveaux immigrants se trouvent encore, bien qu'à différents degrés, en situation de rattrapage.

Par ailleurs, la situation économique des étudiants universitaires québécois, comme on pouvait s'y attendre, ne s'est pas améliorée au cours des dernières années: l'endettement est plus fréquent, et les dettes sont apparemment plus élevées; le recours au travail salarié durant l'année académique est devenu le fait

des deux tiers des étudiants. Et cela, même si les prêts et bourses constituent un complément relativement important et croissant de leur budget. Les principales sources de revenu demeurent le travail salarié et la contribution des parents. Il faut ainsi ramener à sa juste mesure la part du programme étatique d'aide financière et rappeler que le coût des études universitaires, en ce qui concerne la subsistance, sont assumés en très large partie par les usagers eux- mêmes.

Par-delà cette situation d'ensemble se perpétuent en milieu étudiant des disparités toujours importantes. L'ancien programme des prêts et bourses permettait une certaine redistribution des ressources financières et contribuait, partiellement, à l'objectif explicite d'égalité des chances. Cependant, une partie de son budget allait à des étudiants des classes moyennes et supérieures. Pouvait-on penser que la nouvelle politique pût avoir un impact plus nettement compensatoire? Dans la conjoncture des dernières années, il eut été surprenant qu'il en soit ainsi. D'une part, le mouvement de démocratisation était contré par les forces sociales en faveur d'une accessibilité plus réduite à l'enseignement supérieur, position que l'on justifiait par la crise des finances de l'État et en recourant à l'idéologie néo-libérale; d'autre part, les étudiants eux-mêmes revendiquaient, comme un droit, une autonomie vis-à-vis de la famille, quel que soit leur milieu d'origine. Il y avait là pour eux une norme sociale à respecter (par exemple l'action des jeunes libéraux dans le cas de l'aide sociale aux moins de 30 ans) et cette revendication allait dans le sens d'une universalité jugée coûteuse des mesures d'aide. Les positions sont demeurées dans l'ensemble fermes des deux côtés, soit au Gouvernement et chez les associations étudiantes. Mais, dans cette lutte qui a durée plus de dix ans, le mouvement étudiant, malgré des mobilisations parfois très importantes, n'a gagné que bien peu de choses du côté de la politique des prêts et bourses, tout en perdant complètement la bataille des frais de scolarité. On ne s'étonne pas dans les circonstances de la démobilisation présente. Rien ne garantit cependant que le calme soit définitivement acquis.

Les mesures adoptées récemment dans le dossier des prêts et bourses marquent dans quel sens la politique s'est effectivement orientée: une mise à jour de normes d'accessibiité qui n'avaient pas été ajustées depuis le milieu des années 70, un certain élargissement aux étudiants à temps partiel et quelques autres ajouts (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1989).

Il faut signaler que la politique des prêts et bourses avait déjà subi ces toutes dernières années des modifications assez significatives: d'une part, une réduction en terme absolu de son budget en 1987-1988 et, d'autre part, un glissement dans le mode d'aide, soit une augmentation des prêts plutôt que des bourses (voir tableau A en annexe). Même s'il s'agissait de changements qui en soi n'apparaissaient pas majeurs, ils indiquaient déjà dans quel sens l'État entendait remodeler son intervention.

Dans la mesure où nous pouvons actuellement en juger, les «retouches» se surimposent donc à ce qu'est devenu le programme, en lui apportant simplement quelques améliorations et plus de ressources pour compenser, bien partiellement, la hausse des frais de scolarité. Le budget du programme augmenterait

de plus de 10 %, alors que les frais de scolarité atteindrait une croissance de 130 %.

C'est par cette dernière voie que s'affirme le plus clairement le scénario d'une certaine privatisation du financement de l'enseignement supérieur, scénario qu'on pouvait déjà pressentir ces dernières années, notamment avec l'accent mis sur le volet «prêt» du programme d'aide financière aux étudiants. On peut craindre, dans ces circonstances, que la remise d'une partie de plus en plus considérable des coûts des études universitaires aux clients, sans mécanisme vraiment compensatoire, aura pour effet de redonner place au jeu des dynamiques sociales qui sont à la base même de la production des inégalités. Les premiers à «tomber» seront, selon toute probabilité, ces jeunes dont nous avons déjà souligné la présence moins grande et moins ferme dans le système universitaire. Ou encore, compte tenu de l'importance des frais de scolarité, des jeunes en provenance des fractions les plus pauvres des classes moyennes. Car il ne suffit pas d'avoir des dispositions culturelles pour poursuivre des études jusqu'à l'université, encore faut-il disposer d'un minimum de moyens financiers.

Par ailleurs, comme le laissait voir la réaction à la hausse des frais de scolarité dans le sondage de la FAECUM (1986), l'augmentation considérable du prix des études universitaires risque fort de décourager une partie importante des jeunes inscrits, particulièrement dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et lettres, et aussi dans le domaine des sciences pures. On va ainsi vers un modèle d'université de plus en plus axé sur le savoir instrumental, selon les termes d'Habermas, c'est-à-dire les sciences appliquées. Cette orientation, qui depuis 10 à 15 ans est déjà bien marquée dans l'évolution des universités québécoises, desservira à plus long terme les tenants même de la productivité. La baisse relative de la clientèle dans les sciences «pures» et dans les sciences humaines et sociales, si elle s'accentuait encore, n'affecterait-elle pas la dynamique de ces secteurs et, par ricochet, la recherche fondamentale qui alimente les sciences administratives et les sciences appliquées, et qui constitue aussi l'un des axes du développement des sociétés post-industrielles?

Une autre conséquence du remaniement des politiques d'accessibilité, celle-ci plus clairement prévisible, sera de maintenir, sinon d'accentuer le recours au travail salarié en parallèle à la poursuite des études. On comprend aisément que ceci ne peut pas faire autrement que d'affecter la qualité de la formation reçue pour un nombre croissant d'étudiants et d'étudiantes[10].

Voilà quelques-uns des enjeux importants que comporte le remaniement des politiques d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Ce remaniement est exemplaire des réorientations des politiques de l'État dans les champs socioculturels. Dans ce cas-ci, il touche d'abord la gestion, difficile, d'une fraction de la jeunesse comme force vive de la collectivité, mais aussi d'une jeunesse qui est en un sens fragilisée: elle est appelée à vivre, par-delà sa diversité, une déstructuration des moments, rites et conditions de passage au monde adulte (Le Bras, 1983). Ce qui implique, pour plusieurs d'entre eux, d'être coincés entre, d'une part, des exigences de scolarisation toujours plus élevés et, d'autre part, un marché du travail qui souvent demeure peu accueillant.

NOTES

1. Par exemple, les diplômés de 1985, deux ans après la fin de leurs études, se retrouvent à 8 % en chômage. Chez ceux qui détenaient un baccalauréat, 72,5 % ont un emploi dans leur domaine d'études. Mais seulement 54,4 % d'entre eux ont un emploi à la fois permanent et relié à leurs études. Près de 30 % des étudiants du baccalauréat et de la maîtrise avaient des emplois temporaires et/ou à temps partiel. Si la situation s'est améliorée considérablement depuis 1982, il reste que les barrières à l'entrée sur le marché du travail demeurent importantes (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1988*a*).

2. Voir le texte, exemplaire en son genre, d'André J. Boutin, vice-président de Northern Telecom Canada. Il veut voir appliquer à la gestion universitaire la panoplie des recettes néo-libérales. Son titre: ***Libérer l'université*** (Boutin, 1987).

3. Dans le texte déjà cité d'André J. Boutin, ce changement est présenté de la façon suivante: «Après avoir produit par vagues successives des curés, des avocats et des notaires puis des psychologues et des sociologues de toutes sortes, on en est rendu maintenant à la vague des administrateurs. À chaque époque ses préférences.»

4. Sur le plan de représentativité, dans l'ensemble de ces enquêtes récentes, celle du BSQ nous semble présenter le plus de garanties. Elle a obtenu un bon taux de réponses et repose sur un échantillon bien réparti. Par contre, à certains égards, sa fiabilité peut être jugée faible. Par exemple, une proportion élevée d'étudiants recevant des prêts et bourses n'ont pas indiqué la profession de leur père ou les revenus familiaux. L'enquête de Porter et Jasmin a le défaut, pour son compte, de ne pas avoir pu rejoindre les étudiants de Concordia. Ceci constitue une lacune importante. Par contre, elle semble avoir atteint une bonne représentation dans les universités francophones. Enfin, celle de la FAECUM, réalisée par Léger et Lepage, a été complétée rapidement par enquête téléphonique. La réputation de cet organisme de sondage n'est pas à l'épreuve de toute critique. Selon Marcel Fournier et Michel Trépanier qui ont fait une première analyse des résultats, elle est cependant représentative de la population étudiante (FAECUM, 1986).

5. Le montant des dépenses est en moyenne de 6 741 $. Il y a donc en moyenne un léger excédent des revenus sur les dépenses (BSQ, 1986, p. 102). Plus de 45 % des dépenses des étudiants sont consacrées à la nourriture et au logement. Dans le cas des étudiants indépendants de leur famille et non-résidents, ce pourcentage passe à 55 % et à 61 % (BSQ, p. 116 et 118).

6. Notons qu'il y a une différence entre les revenus des étudiants et des étudiantes, mais elle est en moyenne relativement faible: 6 594 $ pour les hommes et 6 945 $ pour les femmes.

7. On peut bien, par ailleurs, penser que certains étudiants de milieux plus aisés peuvent chercher à augmenter leur pouvoir de consommation par le travail rémunéré et/ou par le recours au programme des prêts et bourses. On revient ici à la diversité des situations et aux différents usages possibles du programme des prêts et bourses. Mais le manque d'informations précises rend difficile une analyse vraiment concluante sur le consumérisme de certaines catégories d'étudiants. Il y a là l'objet de recherche à poursuivre.

8. Il est évident par ailleurs que les catégories socioprofessionnelles utilisées sont, comme dans le cas des administrateurs et des entrepreneurs autonomes, trop larges pour en arriver à une analyse précise. Il en va de même des niveaux de scolarisation. Par ailleurs, le rapport ne précise pas l'importance des contributions selon les milieux d'origine des étudiants. Il y aurait donc lieu de poursuivre les recherches à cet égard.

9. Ces résultats sont présentés en regroupant les étudiants à temps plein et à temps partiel, ce qui a pour conséquence de les déformer puisque les étudiants à temps partiel ont été jusqu'à maintenant exclus du programme. Pour information, précisons que les pourcentages d'étudiants francophones et anglophones n'ayant aucun revenu de prêt étaient respectivement de 68,1 % et de 86,5 % au moment de l'enquête (FAECUM, 1986, tableau 17, p. 40).

10. Spécifions ici cependant que le travail étudiant ne nuit pas nécessairement aux études dans la mesure où il demeure un investissement limité en temps. Nous l'avons observé en 1978 (Dandurand et Fournier, 1979) et une étude réalisée dans un cegep par Roger Gareau (1990) arrive aux même conclusions.

ANNEXES

Tableau A

Montants versés par le gouvernement provincial au titre des prêts et bourses, étudiants universitaires, 1985-86 à 1987-88 (en millions de dollars)

Années	Prêts	Bourses	Total
1985-86	112,5 52,3 %	102,5 47,7 %	215
1986-87	130,3 57,8 %	94,8 42,2 %	225,1
1987-88	121,7 57,2 %	90,9 42,8 %	212,6

Note. Selon le ministère dela Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 1989, p.58.

Tableau B

Pourcentages des étudiants à plein temps qui avaient emprunté en 1974-75 et en 1983-84 au Québec, en Ontario et au Canada

Provinces	**1974-75** (%)	**1983-84** (%)
Québec	30	44
Ontario	39	46
Canada	35	45

Note. Selon Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 33.

Tableau C

Nombres et pourcentages d'étudiants plein temps devant recevoir un diplôme universitaire en 1984, selon le montant total emprunté, par niveau d'études, au Québec, en Ontario et dans l'ensemble du Canada

Cycles	Ont emprunté		Montant total emprunté				Montant total median ($)
	%	N	1 à 4 000 $	4 001 à 8 000 $	8 001 à 12 000 $	12 001 $ et plus	
Premier cycle							
Québec	62	12 786	50	41	*	*	4 400 $
Ontario	48	16 902	47	30	13	9	5 500 $
Canada	55	47 671	46	36	11	7	5 100 $
Deuxième cycle							
Québec	65	4 763	42	38	14	*	5 000 $
Ontario	49	3 390	44	31	*	10	5 000 $
Canada	56	11 280	44	34	14	8	4 500 $

Notes. Porter, Jasmin, 1987*b*, p. 29. * Nombre insuffisant.

Tableau D

Sources de revenu des étudiants de 30 ans ou moins en 1974-75 et en 1983-84, au Québec et au Canada

Québec/ Canada	Revenus de travail (%)	Contributions non remboursables (%)	Emprunts (%)	
Québec				
1974-75	66	26	8	100
1983-84	54	27	19	100
Canada				
1974-75	65	26	9	100
1983-84	56	25	19	100

Note. Porter et Jasmin, 1987*b*, p. 96.

Abstract — Using the results of the most recent surveys and the latest statistics of university attendance, this article summarizes the state of democratization of Quebec's higher level education and conditions of student life. The author presents issues underlying new policies on loans, bursaries, and school fees. The following findings are discussed: the process of democratic access to university is not completed; the conditions of student life have deteriorated during the 1980's; and the dangerous consequences of the new policies including the quality of training and the development of interdisciplinary fields.

Resumen — Habiendo revisado los datos referentes a las encuestas más recientes y a las últimas estadísticas sobre la frecuentación de la educación a nivel superior en Québec, las condiciones de vida de los estudiantes y presenta, en la conclusión, las implicaciones sobre las cuales reposan las nuevas políticas relacionadas con los préstamos y becas y con los aranceles universitarios. Se observa que el proceso de democratización del acceso a la universidad sigue inconcluso; que las condiciones de vida de los estudiantes se han deteriorado durante los años 80; y finalmente que las nuevas políticas de accesibilidad pueden tener consecuencias en la democratización del acceso a la universidad, sobre la calidad de la formación y sobre el desarrollo de los campos disciplinarios.

Zasammenfassung — Ausgehend von den Daten der neuesten Untersuchungen und der letzten Statistiken über den Hochschulbesuch, zieht dieser Artikel eine Bilanz über den Stand der Demokratisierung des Universitätsstudiums in Québec, und über die Lebensbedingungen der Studenten, und schliesst von da aus auf die Dinge, die bezügliche der Studienbeihilfen («Anleihen und Stipendien») und der Studienkosten auf dem Spiel stehen. Man beobachtet dabei, dass der Demokratisierungsprozess des Zugangs zur Universität unvollendet blieb; dass die Lebensbedingungen der Studenten sich im Laufe der 80er Jahre verschlechtert haben, und schliesslich, dass die neuen politischen Richtlinien zur Zugänglichkeit (negative) Folgen haben könnten für die Demokratisierung des Zugangs zur Universität, für die Qualität der Ausbildung und für die Entwicklung der Fachgebiete.

RÉFÉRENCES

Beaulieu, J. et Plourde, F. (1987). Le financement des universités: l'enjeu du débat. *Interventions économiques, 18*, 129-153.

Bell, D. (1973). *The coming of post-industrial society*. New York: Basic Books.

Boltanski, L. (1980). Croissance universitaire et montée des cadres en France (1960-1975). *Sociologie et sociétés, XII*(1), 67-100.

Boudon, R. (1977). *Essais pervers et ordre social*. Paris: Presses Universitaires de France.

Bourdieu, P. (1978). Classement, déclassement, reclassement. *Actes de la recherche en sciences sociales, 24*, 2-21.

Bureau de la statistique du Québec. (1986). *Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau post-secondaire*. Québec: Bureau de la statistique du Québec.

Boutin, A. J. (1987, 27 octobre). Libérer l'université. *Le Devoir*, p. 7.

Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel (Rapport Tremblay). (1962). *Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel* (Tomes 1 et 2). Québec: Gouvernement du Québec.

Dandurand, P. et Fournier, M. (1979). *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*. Québec: Ministère de l'Éducation, coll. Études et Recherches.

Dandurand, P., Fournier, M. et Bernier, L. (1980). Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales. *Sociologie et sociétés, XII*(1), 101-132.

Dandurand, P. (en collaboration avec Trépanier, M.). (1986). Les rapports ethniques dans le champ universitaire. *Recherches sociographiques, XXVII*(1), 41-77.

Dandurand, R. B. (1988). *Le mariage en question, essai socio-historique*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

FAECUM. 1986. *Rapport d'une enquête auprès des étudiants universitaires du Québec* (Entrevues réalisées par la firme Léger et Lepage, analyse des résultats par Marcel Fournier et Michel Trépanier). Montréal: FAECUM (Fédération des associations étudiantes sur le campus de l'Université de Montréal).

Fortin, M. (1987). *L'accès et la participation à l'enseignement post-secondaire au Canada. Les documents de travail du colloque national sur l'enseignement post-secondaire*. Halifax, NB: Institut de recherches politiques.

Gareau, R. (1990). *Travailler pendant les études au cegep* (Rapport d'une enquête sociologique). Montréal: Collège Ahuntsic.

Guindon, H. (1990). *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*. Montréal: Éditions Saint-Martin.

Habermas, J. (1973). *La technique et la science comme idéologie*. Paris: Denoël-Gonthier.

La Haye, J. (1988). *Effectifs étudiants des universités québécoises. Faits saillants de son évolution, 1971-1972 à 1986-1987*. Québec: ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

La Haye, J. et Lespérance, A. (1989). *L'accès à l'université. Description de la situation à partir des données de 1984-1985*. Québec: ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Le Bras, H. (1983). L'interminable adolescence ou les ruses de la famille. *Le Débat*, 25 mai, 141-158.

Lemelin, C. (1988). Bilan critique des recherches en économie de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation, XIV*(2), 115-182.

Les Cégeps vingt ans après [numéro thématique]. (1986). *Recherches sociographiques, XXVII*(3).

Lévy-Garboua, L. (1976). Les demandes de l'étudiant ou des contradictions de l'université de masse. *Revue française de sociologie, XVII*(1), 53-80.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. (1988*a*). *Relance à l'université, 1987. Promotion de l'année 1985*. Québec: Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. (1988*b*). *Effectifs étudiant des universités québécoises. Faits saillants de son évolution, 1971-1972 à 1986-1987*. Québec: Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. (1989). *L'aide financière aux étudiants dans les années 90*. Orientations gouvernementales. Avril. Québec: Gouvernement du Québec.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. (1987). *La main-d'oeuvre et l'emploi au Québec et dans ses régions*. Québec: Les publications du Québec.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. (1989). *Guide descriptif des programmes de sécurité du revenu. Édition 1989*. Québec: Les publications du Québec.

Paquette, L. (1989). *La situation socio-économique des femmes. Faits et chiffres 1989*. Québec: Les publications du Québec.

Picot, G. (1989). Jobs and wages, in the 1980s. *Perception, 13*(2), 11-15.

Pike, R. M. (1988). Recommandations on access to post-secondary education. *In* J. Curtis (dir.), *Social Inequality in Canada* (p. 177-183). Scarborough: Prentice-Hall.

Porter, M. et Jasmin, G. (1987*a*). *Profil des étudiants du niveau post-secondaire au Canada.* Ottawa: Secrétariat d'État du Canada.

Porter, M. et Jasmin, G. (1987*b*). *A profile of post-secondary students in Canada* (Volume 2). Ottawa: Department of Secretary of States.

Statistique Canada. (1973). *L'éducation au Canada, 1960-1961 à 1970-1971.* Ottawa: Gouvernement du Canda.

Statistique Canada. (1979). *L'éducation au Canada, 1977-1978.* Ottawa: Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (1982). *L'éducation au Canada, 1980-1981.* Ottawa: Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (1987). *L'éducation au Canada, 1985-1986.* Ottawa: Gouvernement du Canada.

Statistique Canada. (1990). *L'éducation au Canada, 1988-1989.* Ottawa: Gouvernement du Canada.

Vaillancourt, F. et Henriques, I. (1986). The returns to university schooling in Canada. *Analyse de politiques, XII*(3), 449-458.